

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le 27 MAI 2024

N°2024 /MESRSI/SG/DGCOB/DBE

## COMMUNIQUE

Le Président de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES), a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants des universités publiques du Burkina Faso, candidats aux **bourses intermédiaires des niveaux licence, ingéniorat et master** au titre de l'année académique 2023-2024, que le dépôt des dossiers de réclamations avec preuves à l'appui, est repoussé au **30 mai 2024**, délai de rigueur.

Toutefois, il est rappelé aux candidats que les dossiers comportant des pièces non légalisées ont été jugées irrecevables administrativement par la Commission.

**Les comparaisons ne peuvent se faire que sur la base de la moyenne annuelle, dans la même filière d'une même université.**

P/le Ministre, Président de la CNBES  
P/O le Conseiller Technique

**Pr Jean Célestin KY**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*

